

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 5.

N° 817.556

Force perpétuelle électrostatique.

M^{me} GUILLEMETTE Suzanne, Sophie, née MULLER résidant en France (Calvados).

Demandé le 18 novembre 1936, à 10^h 10^m, à Paris.

Délivré le 24 mai 1937. - - Publié le 6 septembre 1937.

La force perpétuelle électrostatique universelle est depuis longtemps l'objet de recherches de toutes sortes par de nombreux savants, pour arriver à domestiquer cette
5 électricité statique perpétuelle contenue dans l'ambiance universelle.

A ce jour, aucun n'y était parvenu pratiquement.

Cependant, certains sont arrivés, par des
10 procédés différents, à capter une quantité relativement infinitésimale d'électricité à peine contrôlable, restant du domaine du laboratoire: d'un débit d'ailleurs très irrégulier, souvent obtenu par des moyens
15 extrêmement prohibitifs, ce courant ne dépasse généralement pas quelques milliampères seulement, restant de ce fait pratiquement inutilisable dans n'importe quelle application pratique ou industrielle.

20 L'invention, objet du présent brevet, remédie complètement à ces inconvénients, en mettant à la portée de tous un moyen pratique et extrêmement économique d'obtenir et utiliser cette force perpétuelle électrosta-
25 tique par un nouveau système, sorte de bélier électrostatique assurant l'élévation du potentiel de l'électricité statique naturelle, réalisant un courant électrique continu et parfaitement régulier dont la puissance
30 permet son application pratique et industrielle d'une manière absolument constante et parfaite.

Ce système fonctionne automatiquement et indéfiniment, avec une régularité absolue et continue, sans aucune consommation, 35 ni entretien, durant les nombreuses années nécessaires à l'anéantissement de l'appareil, par désagrégation normale, causée par le temps seulement.

L'électricité statique ainsi obtenue per- 40 met son utilisation dans toutes les applications de l'électricité par exemple: en électricité médicale, en électroélevage, en électroculture, au fonctionnement des télé-
45 phones, pendules électriques, recharges d'accumulateurs, etc.

Cette électricité statique naturelle, produite par ce système, présente des propriétés exceptionnelles avantageuses dans certaines applications (propriétés incon- 50 nues de l'électricité industrielle actuelle), par exemple: appliquée en électricité médicale aux hommes, appliquée aux animaux, aux plantes, les résultats obtenus sont bien supérieurs à toutes les autres applications 55 connues.

Ses propriétés exceptionnelles permettent également dans certains cas la réalisation d'installations électriques extrêmement éco-
60 nomiques, par exemple: en fil nu sans aucun isolement et pouvant être en contact direct avec la terre, même sous l'eau, sans subir aucune perte de ce courant électrique, etc.

En outre, cette caractéristique particu-

lière, dans toutes les applications domestiques courantes, semble éviter les dangers d'électrocution et d'incendie, etc.

Pendant cette électricité statique, qui à l'état naturel, telle qu'elle sort des appareils objet du présent brevet et révélant ces nouvelles propriétés inconnues de l'électricité commune, ne font nullement entrave à son application industrielle, il suffit de transformer cette électricité, ne serait-ce qu'en passant par des accumulateurs, pour qu'elle prenne immédiatement les propriétés connues des courants industriels communs, et ceci seulement au cas où l'on rencontrerait des difficultés pour son application directe.

Pour bien faire comprendre l'invention, suit la description à titre d'exemple seulement d'une application avec références à la figure unique du dessin annexé.

La figure unique montre un appareil complet avec ses détails, en ordre de fonctionnement.

Référant la figure 1 montre une partie de l'appareil, constitué principalement d'un condensateur électrostatique convenable vu en coupe; 2, un neutralisateur-excitateur de charge vu en coupe; 3, coupe des valves pelliculaires électrostatiques d'élévation du potentiel pour la charge; 4, coupe des valves pelliculaires électrostatiques de décharge; 5, une prise de courant pour circuit d'utilisation; 6, une prise de retour du circuit d'utilisation; 7, un capteur atmosphérique; 8, un condensateur secondaire d'excitation; 9, un condensateur secondaire d'excitation; 10, une armature reliant lesdits condensateurs 8 et 9; 11, un isolateur de fixation d'assemblage; 12, une connexion au condensateur principal 1; 13, un appareil commun de protection contre les surtensions électriques; 14, décharge automatique des surtensions, à la terre.

L'ensemble forme une sorte de bélier électrostatique qui, placé dans une ambiance quelconque d'électricité, assure automatiquement en son sein l'élévation du potentiel naturel de l'électricité statique, permettant sa distribution à toute utilisation convenable, et fonctionne indéfiniment sans aucune consommation, sans entretien ni intervention chimique ou mécanique.

Le condensateur principal 1 est pourvu de valves pelliculaires électrostatiques de charge 3, qui, sitôt placées dans une ambiance d'électricité statique, assurent par leur présence l'élévation du potentiel de ladite électricité et la font passer à la charge dudit condensateur 1; cette électricité peut ensuite être distribuée à toute utilisation pratique par une distribution d'électricité convenablement établie et connectée au plot 5; le retour s'opère par le plot 6, sur un neutralisateur-excitateur de charge 2, pourvu de valves électrostatiques de décharge 4, assurant, par leur présence, l'expulsion de l'électricité contenue dans le neutralisateur 2, ces valves disposées de préférence de manière que la décharge d'électricité, ainsi assurée, renforce et passe de nouveau à la charge du condensateur principal 1, en passant par les valves 3, établissant de ce fait un véritable circuit continu d'excitation de charge.

Le capteur atmosphérique à pointes multiples 7 charge directement un condensateur secondaire 8, ce dernier relié électriquement à un autre condensateur d'excitation 9; l'excitation de ce dernier fonctionne par l'alimentation directe fournie par le condensateur principal 1; l'électricité atmosphérique ainsi sollicitée est conduite audit condensateur principal par un circuit 12, pourvu sur son passage d'appareils convenables de sécurité 13, contre les surtensions atmosphériques et les décharges à la terre par le conducteur 14.

Il est bien entendu que l'on peut modifier la disposition des divers organes du système objet de la présente invention suivant les nécessités des multiples applications qu'il permet dans tous les domaines d'applications de l'électricité et que, à titre de variante, au cas, par exemple, où, pour une application industrielle ou autre ne nécessitant pas les qualités spéciales de l'électricité atmosphérique, l'on pourrait s'abstenir de l'antenne aérienne, l'appareil donnerait alors seulement l'électricité statique de son ambiance propre.

Il va sans dire que les applications, les formes, détails, matières et dimensions de la présente invention peuvent varier sans nuire à son principe.

RÉSUMÉ :

- 1° Force perpétuelle électrostatique, caractérisée par un système de réalisation pratique et extrêmement économique de la force
5 perpétuelle électrostatique, procurant de nombreux avantages dus aux propriétés exceptionnelles de cette électricité statique naturelle ainsi obtenue sans aucune modification, dues aux influences mécanique ou
10 chimique; pour être utilisée très économiquement et avantageusement dans toutes applications de l'électricité, par exemple: l'électricité médicale, l'électro-élévation, l'électroculture, fonctionnement des téléphones,
15 horloges électriques, recharge d'accumulateurs, etc.
- 2° L'ensemble de ce système forme un appareil, sorte de béliet électrostatique, qui, placé dans une ambiance quelconque d'électricité statique, assure automatiquement,
20 en son sein, l'élévation du potentiel naturel de ladite électricité, réalisant une force électrostatique puissante et constante permettant l'application industrielle pratique. Ce système fonctionne indéfiniment à plein rendement sans aucune consommation, sans entretien, ni intervention chimique ou mécanique, durant les nombreuses années nécessaires à l'anéantissement de l'appareil, par
30 désagrégation normale seulement causée par le temps.
- 3° La partie principale comporte un condensateur convenablement pourvu de valves pelliculaires électrostatiques de charge, ces
35 dernières constituées de matières convenables et provoquant l'élévation du potentiel de l'électricité statique contenue dans leur ambiance pour permettre la charge dudit condensateur.
- 4° Un neutralisateur-excitateur de charge, pourvu de valves pelliculaires électrostatiques de décharge, ces dernières constituées de matières convenables et assurant l'expulsion de l'électricité contenue dans le neutralisateur-excitateur au retour du circuit
45 d'utilisation.
- 5° Ces valves pelliculaires électrostatiques peuvent être à fonction mixte, par exemple: la même valve, sans aucune modification de matière ou de forme et seulement par simple modification dans son montage ou couplage, acquiert la faculté de
50 pouvoir inverser ses fonctions et assurer à volonté l'élévation du potentiel, ou au contraire assure l'expulsion de l'électricité; 55 de ce fait, la même valve peut être appliquée et assurer ou la fonction du condensateur, ou inversement celle du neutralisateur, sans aucun inconvénient.
- Cependant on peut également dans certains cas établir ces valves de manière que leur fonctionnement soit immuable et n.
60 puisse être inversé.
- 6° La disposition du condensateur et du neutralisateur-excitateur seront de préférence très rapprochés ou intercalés en ayant
65 soin d'éviter tout court-circuit.
- 7° Les valves de charge pourront être de dimensions telles, qu'elles pourront former condensateur elles-mêmes. 70
- 8° Les valves de décharge pourront être de dimensions telles, qu'elles pourront former le neutralisateur elles-mêmes.
- 9° La distribution du courant électrique ainsi obtenu sera assurée directement ou indirectement à l'utilisation par un circuit
75 électrique convenable, relié et alimenté par le condensateur principal.
- 10° Le retour des applications utilitaires se fera de préférence par un circuit convenablement relié au neutralisateur-excitateur, le retour pourra également se faire par tout autre moyen convenable ou perte
80 à la terre.
- 11° Les propriétés spéciales à ce principe permettent de faire très économiquement des installations d'électricité, par exemple, en fils nus, sans aucun isolement faisant contact direct avec la terre ou passant sous l'eau sans subir aucune perte de courant
90 électrique.
- 12° Facilité de modifier les propriétés spéciales dudit courant et le ramener aux propriétés communes des courants industriels, par exemple: en le faisant passer par
95 des accumulateurs.
- 13° Pour ajouter à l'électricité statique naturelle les qualités de l'électricité statique atmosphérique, une antenne aérienne est prévue, de préférence reliée au condensateur principal, qui alimentera l'excitation de ladite antenne. 100
- 14° L'antenne aérienne se compose, de préférence, d'une prise atmosphérique à

pointes multiples fixé sur un condensateur atmosphérique, fixé lui-même sur une armature convenable ayant à son extrémité opposée un autre condensateur d'excitation, ce
5 dernier relié électriquement au condensateur principal qui alimente son excitation.

15° Il est prévu sur le circuit de liaison de l'antenne atmosphérique au condensateur principal, des appareils communs de sécurité contre les surtensions, par exemple un
10 parafoudre automatique à cornes, ainsi

qu'une prise de courant pour le circuit d'utilisation.

16° Il est bien entendu que la disposition des différents organes, les applications, les
15 formes, détails, matières et dimensions de l'invention peuvent varier sans nuire à son principe.

M^{me} GUILLEMETTE Suzanne, Sophie,
née MULLER,
166 bis, rue de la Roquette, Paris (11^e).

Fig. unique

